



BSS Berufsverband Schweizerischer Still- und Laktationsberaterinnen
ASCL Association suisse des consultant·es en lactation et allaitement maternel
ASCA Associazione svizzera consulenti per l'allattamento e per la lattazione
ASCMT Associazion svizra da cussegliastras per mammas che tezzan



Formation ASCL 2025

Le Code de l'OMS appliqué aux consultant·es en lactation(2 CERPs E)



Date : 09 octobre 2025

Horaire : 10h-12h

Lieu de formation: Webinaire

IBLCE N°: Nr. 32515CH

Intervenants : Juanita Jauer Steichen, IBCLC

Contenu / Sujets

- Introduction au Code de l'OMS : historique et objectifs.
- Analyse détaillée des articles pertinents du Code pour les consultant·es en lactation.
- Interprétation et application pratique du Code dans divers contextes (consultations individuelles, groupes de soutien, interactions avec les fabricants de substituts du lait maternel, etc.).
- Discussion sur les défis et les dilemmes éthiques liés à l'application du Code.
- Ressources et outils pour soutenir l'application du Code dans la pratique professionnelle.

Nombre de participants: Maximum 30

Sous réserve de modifications !

Frais d'inscription

Membres actifs et passifs BSS CHF 70.--
Non-membres CHF 110.--

Conditions de paiement : Vous recevrez la facture avec les détails des conditions par e-mail. Veuillez vérifier votre dossier spam !

Inscription : En ligne www.e-log.ch

L'inscription sera automatiquement confirmée par e-mail après réception. **Veillez vérifier votre dossier spam !** La BSS se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas suffisant.

Date limite: 7 octobre 2025

Annulation

Les annulations pour cause de maladie, d'accident ou d'autres circonstances graves doivent être envoyées par écrit au secrétariat, accompagnées d'un certificat médical ou d'un autre certificat. En cas d'absence non justifiée, la totalité du montant sera facturée.

Matériel : Veuillez apporter du matériel d'écriture et une boisson

Points CERP's / e-log

Pour cette formation, **2 points CERP E et 2 points BSS** labellisés points e-log seront crédités. La confirmation de participation, y compris les CERP effectifs, sera envoyée aux participants par e-mail après le paiement de la facture et la participation à la formation.

Langue de la formation : **Français**

Voyage

Non applicable

Stationnement / Frais de stationnement

Non applicable.

Geschäftsstelle BSS

BSS Berufsverband
Schweizerischer Still- und Laktationsberaterinnen
Tel.: +41 41 926 07 83
office@stillen.ch /

tiphaine.folger@stillen.ch
